

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 33 (1996)  
**Heft:** 1276

**Artikel:** Sur la concentration des universités  
**Autor:** Pidoux, Jean-Yves  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1025600>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sur la concentration des universités

Par Jean-Yves Pidoux, professeur assistant à la Faculté des SSP de l'Université de Lausanne

**En apportant un éclairage forcément (et délibérément) partial sur la question, je voudrais confronter le devenir probable des universités avec ce que Messieurs Favez et Delley nomment le «mythe fondateur de l'institution universitaire».**

(DP 1273)

**L**ÉVALUATION SUR LAQUELLE se basent les autorités universitaires (au niveau fédéral, mais aussi à celui des rectorats) est la suivante: une évolution est en route, qui mènera fatallement à la concentration des universités en un petit nombre de très grands pôles de recherche et de formation: une cinquantaine en Europe, à côté desquels végéteront quelques reliquats académiques voués à des formations et à de la recherche peu chères et peu prestigieuses. C'est entre autres sur la base de cette hypothèse que ces autorités jouent la carte de la fusion, ou du rapprochement, entre les universités de Genève et de Lausanne.

Je ne sais pas si cette évolution est fatale ou non; il est possible qu'elle le soit, bien que ceux qui travaillent sur cette hypothèse fassent, me semble-t-il, la part (trop?) belle au modèle que Jean-Philippe Leresche nomme «Haute école entrepreneur» (DP 1275). En tout cas, si ceux qui dirigent actuellement les universités la posent comme inéluctable, les mesures qu'ils prendront pour accompagner ce processus le rendront effectivement tel!

## Un enseignement dégradé

Voyons quelques effets possibles de cette évolution. Le système universitaire suisse est ainsi fait que ceux qui y travaillent y accomplissent des tâches de recherche et d'enseignement. Ces dernières ont, en sciences humaines, augmenté de manière vertigineuse depuis quelques années. Fini le temps où les cours pouvaient encore être un peu interactifs; à peu près révolue, la période où les séminaires étaient de véritables

lieux de formation pour les étudiants, qui pouvaient être à la fois encadrés avec soin et considérés comme des producteurs de savoir, des chercheurs en devenir. La vie d'un enseignant est devenue une lutte contre la scolarisation des études, à laquelle mène la dégradation des conditions d'encadrement. Dégradation et scolarisation aussi nocives pour les étudiants que pour les professeurs: les premiers sont maintenus sous le boisseau de la mémorisation et du bâchotage; pour les seconds, il est fort abêtissant d'abîter.

Dans cette perspective, on verra avec inquiétude la politique (ou la fatalité) qui mène à la concentration prévue ou escomptée. Si les universités doivent s'agrandir au prix de la massification de l'enseignement, elle manqueront une mission attachée à un de leurs mythes fondateurs: la formation de scientifiques, de professionnels et de citoyens, critiques à tous les sens du terme. Au contraire les universités de petite taille – celles-là même que les diagnostics et les décisions dominants condamnent – peuvent, auraient pu manifester là des qualités certaines; les Lumières brillent mieux dans les groupes studieux que dans des auditoires bondés.

## La recherche, peut-être?

On nous dira que la recherche, elle, devrait bénéficier de tels processus. C'est sans doute le cas pour celle qui nécessite des équipements complexes et coûteux. Et certes, grâce à des économies d'échelle, la concentration des universités profitera aux sciences chères.

A quoi s'ajoute que la recherche, dans quelque discipline que ce soit, est nécessairement collective, concertation et confrontation entre des équipes et des communautés de chercheurs.

Mais il ne faudrait pas confondre collaboration et entassement! Dans une partie notable de la science, les chercheurs peuvent très bien – et même beaucoup mieux – survivre dans de petites unités, tout en étant en contact avec le monde via les ouvrages, articles, messages électroniques. La constitution de réseaux intellectuels ne nécessite aucunement la coprésence physique de ceux qui interagissent; on le sait à peu près depuis l'invention de l'imprimerie, sans parler des actuelles «autoroutes de

l'information»...

## Divisions dans la concentration

Enfin la croissance des universités s'accompagne d'une augmentation des tâches administratives, d'une inflation des problèmes de gestion. Tous ceux qui, à quelques années de distance, sont passés par des responsabilités facultaires se montrent effarés de l'accroissement des tâches auxquelles ils ont été confrontés. Tant et si bien que la nécessité se fera bien vite sentir, de la spécialisation des instances dirigeantes, de leur autonomisation par rapport aux objectifs intellectuels, pédagogiques et scientifiques.

Ainsi, leur concentration va reproduire au sein des universités quelques-uns des clivages que le mythe fondateur voulait estomper. Et si l'administration passe de plus en plus aux mains de gestionnaires professionnels, la recherche risque quant à elle de devenir un luxe. Un des piliers du mythe deviendra chasse gardée des mandarins qui se refusent à accomplir leur part de formation et de gestion. Pour les autres, pour les besogneux qui ont à cœur d'assurer la relève, d'accompagner le fonctionnement des unités administratives dans lesquelles ils sont intégrés, la recherche va devenir du temps volé, presque un hobby.

Ainsi s'effritera, paradoxalement, une dimension cosmopolite, polycentrique et multifonctionnelle de l'institution. Le mythe fondateur, c'est-à-dire l'universalisme de l'université, est mieux préservé lorsque celle-ci reste d'une taille mesurée, et somme toute provinciale...

Les rapprochements souhaités entre universités romandes sont aussi à lire selon cette grille. Totalement souhaitables s'ils sont réfléchis dans la perspective d'une amélioration de l'offre en formation et d'une rationalisation de la recherche coûteuse, ils apparaissent aujourd'hui menaçants. Etudiants, enseignants et chercheurs se sentent spoliés par des mesures d'économie imposées dans des moments où ne pas augmenter les ressources c'est dégrader les conditions de travail. Le rapprochement entre les universités ne peut alors susciter que le scepticisme, voire le soupçon: sous la roche des synergies, quelle anguille se cache-t-elle, ou plutôt quelle murène dévoreuse d'emplois, de temps, de qualité de la recherche et de la formation? ■